

78e session de l'Assemblée générale

Sixième Commission

Point 80 de l'ordre du jour : Crimes contre l'humanité

**Déclaration de M. Wisnique PANIER
Ministre conseiller**

Mission permanente d'Haïti auprès des Nations Unies

New York, le 12 octobre 2023

Vérifier au prononcé

Madame la présidente

Ma délégation voudrait, avant tout, saluer le travail de la Commission du droit international dans la codification et le développement progressif du droit international (CDI) et réitère son plein soutien à l'élaboration d'une Convention relative à la prévention et la répression des crimes contre l'humanité sur la base de son projet d'articles.

Ce point de l'ordre du jour consacré aux différents crimes contre l'humanité est d'une importance capitale pour Haïti. Néanmoins, ma délégation voudrait axer son intervention principalement sur la question de la réduction en esclavage qui est intrinsèque à l'histoire d'Haïti, cette nation qui a brillamment marqué son opposition à cette infamie et réaffirmé la dignité de chaque être qui constitue la dimension ontologique des droits de l'homme.

Il est évident que les crimes contre l'humanité, notamment la réduction en esclavage, demeurent les crimes les plus graves. Certaines idéologies ont malheureusement cherché à le justifier par la supériorité d'une race par rapport à une autre. Il en résulte qu'un tel système a cependant, perduré des siècles.

Madame la présidente

En abordant cette épineuse question des crimes contre l'humanité, la République d'Haïti ne peut ignorer la profondeur et la persistance des cicatrices laissées par la réduction en esclavage. Pour nous, cette tragédie ne représente pas simplement un chapitre de l'histoire mondiale ; elle est gravée dans la mémoire collective de notre nation. Nous sommes le produit vivant d'une révolution qui a vu des hommes et des femmes réduits en esclavage se lever contre l'injustice, défiant les plus grandes puissances coloniales d'alors, pour proclamer leur droit inaliénable à la liberté et à la dignité.

L'esclavage, sous toutes ses formes, est l'une des plus grandes trahisons de l'humanité envers elle-même. Il ne s'agit pas seulement de chaînes physiques, mais également des chaînes mentales et émotionnelles qui persistent des générations après que les derniers fers ont été brisés. Haïti en est le témoin vivant, ayant payé le prix de sa liberté, non seulement par le sang versé pendant sa révolution, mais aussi par les défis socio-économiques et politiques qui ont suivi notre indépendance.

La révolution haïtienne ayant conduit à la consécration d'Haïti comme première République noire du monde, constitue donc une rupture épistémologique par rapport au cadre dominant de la suprématie d'une race par rapport aux autres. Elle a mis fin à tout un système d'exploitation fondée sur le racisme et la discrimination raciale pendant des siècles.

Dans cette perspective, ma délégation croit que la lutte contre les crimes contre l'humanité doit également être une lutte pour la mémoire, pour la vérité et pour la justice. Reconnaître l'esclavage comme un crime contre l'humanité, c'est affirmer que la dignité de la personne humaine est intangible et inaliénable, quelle que soit l'époque ou la situation.

En tant que descendants des braves révolutionnaires haïtiens, nous appelons la communauté internationale à se tenir unie contre toutes les formes de crimes contre l'humanité, en particulier l'esclavage. C'est notre responsabilité commune de s'assurer que les horreurs du passé ne soient jamais oubliées, mais qu'elles servent plutôt de leçon pour les générations futures, afin que nous puissions, ensemble, bâtir un monde plus juste, équitable et libre.

Madame la présidente

Il est douloureux d'observer qu'Haïti, une nation d'une richesse historique et culturelle incommensurable, est souvent réduite à des titres alarmistes dans certains médias internationaux. Trop souvent, ces titres mettent l'accent sur les crises temporaires et ignorent les contributions durables et significatives de notre pays à l'histoire mondiale.

Lorsque l'on évoque Haïti, il est rarement rappelé que c'est la première république noire indépendante du monde, fondée à la suite de la seule révolte d'esclaves réussie de l'histoire. Notre révolution n'a pas seulement libéré les Haïtiens de la tyrannie de l'esclavage, elle a également sonné le glas pour les systèmes esclavagistes dans les Amériques, inspirant d'autres mouvements de libération à travers le monde.

On oublie trop souvent que, sans la république d'Haïti, l'histoire de nombreux pays serait différente aujourd'hui. Lors de la bataille de Savannah en 1779, des soldats haïtiens ont combattu aux côtés des troupes coloniales américaines pour leur indépendance. Notre contribution à la libération de l'Amérique du Sud, où des Haïtiens ont combattu aux côtés de Simón Bolívar, a été essentielle pour l'émancipation du continent.

Pourtant, ces histoires sont rarement évoquées. Au lieu de cela, Haïti est souvent dépeint à travers un prisme de catastrophes, de troubles politiques ou d'instabilité. Bien sûr, comme toute nation, nous avons nos défis. Mais réduire Haïti à ces défis est une injustice envers notre riche héritage et notre contribution indéniable à l'histoire mondiale.

Madame la présidente

Ma délégation voudrait profiter de cette tribune pour rappeler que la réalité actuelle du pays n'est pas le reflet de sa glorieuse histoire. Haïti n'a pas toujours été ce qu'elle est aujourd'hui. Son passé glorieux est le témoin d'une nation qui a repoussé les limites de la liberté, de la détermination et du courage.

Cependant, cette indépendance hardiment acquise a entraîné ses conséquences. En choisissant la liberté plutôt que l'asservissement, Haïti s'est retrouvé isolée pendant une longue période. La jeune nation a dû faire face à des sanctions économiques sévères, conduisant le pays dans une spirale d'endettement et de difficultés économiques dès ses premières années d'indépendance.

Il est indéniable que la responsabilité première de l'avenir d'Haïti incombe à son peuple. Cependant, nous ne pouvons ignorer le poids des facteurs externes dans la trajectoire de notre nation après avoir brisé les chaînes de l'esclavage. Les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont, en partie, le résultat de décisions prises il y a deux siècles, où notre aspiration à la liberté a été punie plutôt que célébrée.

En évoquant le parcours d'Haïti, il est crucial de comprendre cette complexité, de reconnaître les sacrifices du passé et d'embrasser l'espoir d'un avenir meilleur, basé sur la solidarité, la compréhension et le respect mutuel.

En conclusion, ma délégation renouvelle son soutien aux recommandations de la CDI relatives à l'élaboration d'une convention sur la base de son projet d'articles.

Ma délégation voudrait en profiter pour réaffirmer l'attachement de la République d'Haïti au principe de la dignité de la personne humaine et ses engagements indéfectibles en faveur de la prévention et de la répression des crimes contre l'humanité.

Je vous remercie de votre attention.